

CALENDRIER 2023



ep1	15-16 avril	Rallye Régional des Salines	
ep2	23-avr.	Slalom Valognais	
ep3	18-mai	Course de côte de GAVRAY	
ep4	1-2 juillet	Rallye Régional de Basse Normandie	
ep5	24-sept	Slalom du Villedieu	
ep6	1-oct	Slalom de St SAUVEUR	

REGLEMENT 2023

ARTICLE 1 :

L'Association Sportive Automobile de Basse-Normandie organise un Challenge dénommé :

47^{ème} CHALLENGE DE BASSE-NORMANDIE

ARTICLE 2 :

- a) Seules les épreuves organisées par l'ASA de BASSE-NORMANDIE compteront pour ce Challenge
- b) Ce Challenge est ouvert à tous les licenciés FFSA
- c) Le Sigle distinctif du Challenge de Basse-Normandie 2023 devra être apparent sur tous les véhicules participant au Challenge ; le non-respect de cet alinéa pourra suspendre les points pour l'épreuve concernée.

ARTICLE 3 :

Il sera établi à partir des épreuves mises en annexe :

- un classement pilote
- un classement co-pilote
- un classement commissaire

Les règlements de ces épreuves restent conformes à la réglementation générale de la FFSA ; Toutefois les dispositions qui suivent sont particulières au Challenge.

ARTICLE 4 : CLASSEMENT PILOTES

a) CLASSEMENT PAR GROUPE : il est basé sur le classement general:

Dans chaque groupe :

- Les 1ers marqueront : 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33 points
- Les 2èmes marqueront : 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25 points
- Les 3èmes marqueront : 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17 points
- Les 4èmes marqueront : 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9 points
- Les 5èmes marqueront : 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points

**remarque : S'il y a moins de 5 partants par groupe, les points seront divisés par deux.

b) CLASSEMENT PAR CLASSE (Classes FFSA) : le nombre de points sera égal au nombre de partants avec un plafond de 10 points, les 10èmes et les abandons marqueront tous 1 point.

*Le Groupe Loisir marquera des points au Challenge

ARTICLE 5:

- Toutes les épreuves inscrites au calendrier en annexe comptent pour le classement 2023.
 - Le classement final sera rédigé sur les PILOTES qui auront totalisé au moins 9 participations :

Coefficient de participation attribué par épreuve :
 Coefficient 4 : Rallye Régional et Course de Côte
 Coefficient 3 : Slalom

En cas d'ex æquo au classement final, il sera tenu compte de nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, ... au Classement général des épreuves. Les titulaires d'une licence RCCS pourront être classé s'ils participent à tous les slaloms organisés

ARTICLE 6 : CLASSEMENT ANNEXE

Il sera extrait du classement pilote (article 5)
 Une récompense sera attribuée à la première Féminine de ce classement pilotes

ARTICLE 7 : CLASSEMENT DES CO-PILOTES

Les points attribués au co-pilote seront les mêmes que ceux de son pilote. Pour être classé, le co-pilote devra marquer des points dans tous les rallyes organisés par l'ASA de Basse-Normandie. Le premier classé sera celui qui aura marqué le plus de points et, ne seront récompensés que les trois premiers.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT DES COMMISSAIRES

Il est ouvert à tous les licenciés FFSA. Il récompensera la fidélité des Commissaires qui auront officié dans au moins 4 épreuves de l'ASA Basse Normandie. Les dix premiers classés sous condition d'avoir participé à 4 épreuves de l'ASA Basse Normandie auront une récompense.

Mode d'attribution des points :

- Slalom 2 points
- C/C régionale 3 points
- Rallye régional 4 points

Les organisateurs nous feront parvenir la liste de Commissaires présents jointe au rapport de clôture pour établir le classement. Le premier classé sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points.

ARTICLE 9:

Tous les litiges et cas non prévus seront réglés par le Comité Directeur de l'ASA Basse-Normandie.

ARTICLE 10 :

Une participation de 7 € par partant est demandée à chaque écurie organisatrice d'une épreuve.

Une cotisation de 250 € par Ecurie servira à doter en lots, coupes et récompenses les lauréats.

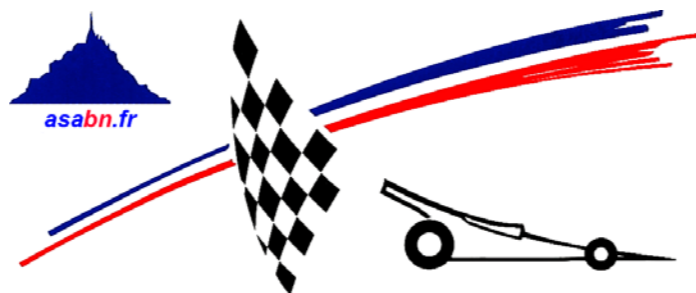
Des classements provisoires seront établis régulièrement au cours de l'année. (Voir le site www.asabn.fr) -

La répartition des sommes reçues à distribuer sera effectuée par le Comité Directeur de l'ASA de Basse-Normandie.

Toutes les sommes versées seront redonnées intégralement

Seuls, les présents à la remise des prix seront récompensés.

Les dotations seront réduites de 50% pour les licenciés qui n'appartiennent pas à l'ASA de Basse-Normandie.



Prénom	Nom	Fonction
Arnaud	LECHARPENTIER	Président
Nadège	RENOUF	Secrétaire
Annie	CORDEL	Trésorière
Claudine	DU SUAU de la CROIX	Secrétaire-Adjointe
Francis	RENOUF	Trésorier Adjoint
Audrey	BARBEDETTE	Membre
Willy	BROUTE	Président AC SALINES
Bernard	CHRETIENNE	Président Villedieu Auto Club
Marine	DEFOY	Membre
Philippe	DESFOUX	Membre
Michel	LEBOISSELIER	Membre
Christophe	ROHEE	Président Ecurie Pays d'Auge

Délégué à la LIGUE DE NORMANDIE : Francis RENOUF

Service licence Site Web : www.asabn.fr
Philippe DESFOUX
2 rue aux Mésanges 50700 VALOGNES

ECURIES DE L'ASA BASSE-NORMANDIE ORGANISATRICES DU CHALLENGE DE BASSE-NORMANDIE 2023

ATALANTE RACING TEAM

Sébastien BAZIN
236 Route de Paris
50600 St HILAIRE DU HARCOUET
Email : garagebazin@wanadoo.fr
Tél : 02 33 49 15 98

**AUTOMOBILE CLUB DES SALINES : ACS**

Willy BROUTE
25 Rte de l'Abbaye
50530 St Pierre Langers
Email : a.c.salines@orange.fr et wbroute@orange.fr
Tél : 06 25 08 28 62

**COTENTIN AUTO CLUB: CAC**

Francis RENOUF
2 Le Ferrage 50690 HARDINVEST
Tél : 02 33 20 67 09
Email : renouf.francis@wanadoo.fr

**PAYS D'AUGE :**

Christophe ROHEE
5 Route du Pays d'Auge 14340 CREVECOEUR EN AUGE
Tél : 06 49 42 22 17
Email : christophe.rohee1269@gmail.com

**TEAM MD RALLYE SPORT:**

Antoine MOREL
Le Buron 50800 FLEURY
Tél : 02 33 51 47 11 Fax : 02 33 51 19 40
Site: teammdrallyesport.com
Email l: mdrallyesport@orange.fr

**VILLEDIEU AUTO CLUB VAC**

Bernard CHRETIENNE
667 Rue de la Carrière 50800 LA COLOMBE
Email : jacqueline.leboeuf@club-internet.fr
Tél : 07 62 14 73 64



47ème Challenge de Basse Normandie 2023

ASSOCIATION
SPORTIVE
AUTOMOBILE
de BASSE
NORMANDIE

Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile 13/05



E mail : contact@asabn.fr Site Internet : www.asabn.fr

Président Arnaud LECHARPENTIER

Résidence La Rocade - Bat B

749 rue des écoles 50400 GRANVILLE

Tél : 06 20 22 18 74

Email : contact@asabn.fr

Secrétariat : Nadège RENOUF 1Ter le Foc du Haut
50340 St CHRISTOPHE DU FOC - tél. 06 70 30 51

66 Service licence: Philippe DESFOUX

2 Rue des Mésanges 50700 VALOGNES

Tél : 06 86 59 98 21 Email: contact@asabn.fr